



A.P.R.A. "Le Chabot"

Association Agréée de Protection Rivière Ariège

Varilhes, le 6 Mai 2002

*Maître ROQUAIN Sylvie
Avocat
1 place du Languedoc
31600 MURET*

Cher Maître,

Suite à notre conversation téléphonique et notre dernière réunion du bureau , je vous confirme que nous vous mandatons pour déposer une plainte simple contre les responsables de la station d'épuration du CHIVA pour pollution sur la rivière Ariège le 16 MARS 2002.

Veillez agréer, Cher Maître, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président

JEAN PIERRE JENN

Association Protection de la Rivière Ariège

09120 Mairie de Varilhes. tel : 05 61 05 32 17. mail : le.chabot@wanadoo.fr